

# ACCUEIL DE LOISIRS VISIONOMÔMES

Enfants de 4 à 13 ans

## MERCREDIS

Du 22 avril au 1er juillet 2026



*Terroir*

*et*

territoire



Effectif  
prévisionnel :  
**84\***

\*Sous réserve du nombre d'animateurs recrutés  
Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie

Communauté de Communes  
Val de Saône Centre

Parc Visiosport Le Grand Rivolet  
166 Route de Francheleins  
01090 MONTCEAUX

[www.ccvsc01.org](http://www.ccvsc01.org)

↑ MACON



Viens faire un tour sur notre territoire de la Communauté de Communes, à la découverte des vestiges cachés de notre histoire.



Pars à la découverte des chemins de halage. Fais un détour près de notre patrimoine local, sur les chemins de nos villages et campagnes.



Ainsi, viens percer les mystères des monuments, au charme incontournable d'une architecture romane,

ou deviens l'aquarelliste de nos petits monts et autres coins de verdure et de nature.



Viens réinventer de nouvelles intrigues sur les tracés de nos rando-lands et ainsi créer d'autres énigmes à résoudre...

Découvre les saveurs variées de notre terroir, avec des jeux de dégustation éliminatoire.



Retrouve les spécialités originales d'ici, sous la forme d'un jeu « les incollables » géant où notre région aurait un incroyable talent !



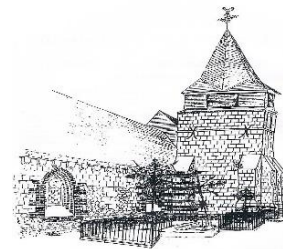
Le mercredi 24 juin, 4ème édition de notre « Wood'Mômestock » avec des défis mêlant « cultures et traditions »

*En cas d'empêchement, l'Accueil de Loisirs se réserve le droit de modifier les animations proposées.*

LYON ↓



# FONCTIONNEMENT POUR LES MERCREDIS



## Du 22 avril au 1er juillet 2026

L'établissement accueille les enfants âgés de 4 à 13 ans **les mercredis en journée avec repas, ou en demi-journée avec ou sans repas**, et propose des activités de qualité permettant de répondre aux besoins des familles.

Accueil le mercredi :	Horaires d'accueil	Horaires de départ
journée avec repas	7h30 – 9h00	17h00 – 18h30
matin avec repas		13h30 – 14h00
matin sans repas		11h45 – 12h15
après-midi avec repas	11h45 – 12h15	17h00 – 18h30
après-midi sans repas	13h30 – 14h00	

L'Accueil de Loisirs dispose d'un portail sur internet destiné aux familles leur permettant de faire les demandes d'inscription en ligne.

### 1. Dossier complet à fournir pour chaque année scolaire :

- Fiche administrative 2025-2026 (disponible sur le portail et sur le site internet de la Communauté de Communes)
- Fiche sanitaire 2025-2026 (disponible sur le portail et sur le site internet de la Communauté de Communes)
- Liste des personnes autorisées à venir chercher l'enfant,
- Dernier avis d'imposition (*document complet sur 4 pages*), ou attestation CAF ou MSA où figure le QF.

Vous devez déposer votre dossier complet dans la boîte aux lettres « Inscriptions Accueil de Loisirs VisioMômes » située en face du logement du gardien du complexe sportif Visiosport ou l'envoyer par mail à : [alsh@ccvsc01.org](mailto:alsh@ccvsc01.org).

**Dossier à rendre au plus tard le 8 mars 2026 pour la période du 22 avril au 1<sup>er</sup> juillet 2026.**

Pour les nouvelles familles, vous devez créer votre espace sur le portail <https://espacefamille.aiga.fr/1317497> (également accessible par un lien sur le site internet [www.ccvsc01.org](http://www.ccvsc01.org)) en suivant le guide disponible sur le site internet.



### 2. Demande d'inscription :

Les demandes d'inscription doivent être faites en remplissant et en validant le formulaire en ligne sur le portail (onglet réservation). S'agissant d'un service financé en partie par les ressources propres de la communauté de communes, il est fixé un ordre d'inscription selon les priorités suivantes :

- **pour les familles dont au moins l'un des deux parents réside sur le territoire de la Communauté de Communes : Du lundi 16 mars à partir de 06h00 au dimanche 22 mars 2026 (les 2 premiers jours sont réservés pour les inscriptions en journée).**
- **pour les familles dont l'un des parents est domicilié dans le département de l'Ain : Lundi 23 et mardi 24 mars 2026.**
- **pour les autres familles : Le mercredi 25 mars 2026.**



### 3. Confirmation de l'inscription :

Vous recevrez une confirmation par mail avec la facture dans un délai de 48h. Cette dernière apparaîtra également dans votre espace, onglet « Mon compte, Mes factures ». Si le portail affiche complet (un bonhomme barré), envoyez un mail afin d'être placé sur liste d'attente.

### 4. Règlement :

Plusieurs possibilités pour régler :

- **en ligne** : par carte bancaire via le portail destiné aux familles
- **par chèque (à l'ordre du Trésor Public)** : dépôt dans la boîte aux lettres « Inscriptions ALSH Visiomômes »,
- **en espèces, par chèques vacances ou tickets CESU** : en venant directement à l'Accueil de Loisirs lors des permanences d'accueil du public
- **en E-CESU** : sur votre compte CESU (code affilié 1308821\*5) ; Merci de bien vouloir privilégier les **I-CESU** dans la mesure du possible. Merci de bien vouloir nous confirmer votre règlement **E-CESU** ou **I-CESU** par retour de mail à [alsh@ccvsc01.org](mailto:alsh@ccvsc01.org)

**Les règlements sont à effectuer en une fois, à compter de la réception du mail de confirmation d'inscription dans un délai de 48 heures.**

**Tout règlement n'ayant pas été réceptionné dans ce délai entraînera l'annulation de l'inscription.**



# TARIFS des MERCREDIS

## Du 22 avril Au 1er juillet 2026

Ces tarifs comprennent l'animation, les repas, les goûters de l'après-midi, l'encadrement technique, le matériel, les assurances ...

		CCVSCentre		AIN		HORS AIN
		TARIFS APRES REDUCTION LABEL « LOISIRS EQUITABLES » CAF				
ALLOCATIONS FAMILIALES Caf de l'Ain	Quotient Familial CAF ou Avis d'imposition 2021 (revenus 2020)	Allocataires CAF / MSA Ain-Rhône	Non Allocataires CAF / MSA Ain-Rhône	Allocataires CAF / MSA Ain-Rhône	Non Allocataires CAF / MSA Ain-Rhône	
<b>Journée avec repas</b>	0 - 500€	11.00	15.00	14.00	18.00	18.30
	501€ - 800€	12.60	16.60	15.60	19.60	19.90
	801€ - 1000€	14.80	18.80	17.80	21.80	22.10
	1001€ - 1200€	18.80	22.80	21.80	25.80	26.10
	1201€-1500€	19.90	23.90	22.90	26.90	27.20
	1501€-2666€	22.00	26.00	25.00	29.00	29.30
> 2666 €	25.75	29.75	29.50	33.50	33.80	
<b>Demi-journée avec repas</b>	0 - 500€	8.20	10.30	9.80	11.80	12.60
	501€ - 800€	9.20	11.30	10.80	12.80	13.60
	801€ - 1000€	10.90	13.00	12.50	14.50	15.30
	1001€ - 1200€	14.20	16.30	15.80	17.80	18.60
	1201€-1500€	15.10	17.20	16.70	18.70	19.50
	1501€-2666€	16.80	18.90	18.40	20.40	21.20
> 2666 €	18.80	20.90	20.80	22.75	23.30	
<b>Demi-journée sans repas</b>	0 - 500€	2.30	4.40	3.80	5.90	6.30
	501€ - 800€	2.70	4.80	4.20	6.30	6.70
	801€ - 1000€	3.70	5.80	5.20	7.30	7.70
	1001€ - 1200€	6.00	8.10	7.40	9.60	10.00
	1201€-1500€	6.70	8.80	8.30	10.30	10.70
	1501€-2666€	7.90	10.00	9.40	11.50	11.90
> 2666 €	9.90	11.90	11.80	13.85	14.00	

Pour les enfants ayant un P. A. I. alimentaire (repas fourni par la famille), un tarif spécial est mis en place.

L'Accueil de Loisirs bénéficie du soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain et de la Mutualité Sociale Agricole Rhône-Alpes dans le cadre de son fonctionnement.

### CONTACTS

#### Accueil de Loisirs VISIOMÔMES

Communauté de Communes Val de Saône Centre  
166, route de Francheleins - Le Grand Rivolet  
01090 MONTCEAUX

Accueil du public par téléphone :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 (sauf mercredi) en période scolaire.

Accueil physique sur rendez-vous.

L'accueil est fermé pendant les vacances scolaires sauf sur rendez-vous.

Tél. 04 74 06 46 29 - Mail : [alsh@ccvsc01.org](mailto:alsh@ccvsc01.org) - Site :

[www.ccvsc01.org](http://www.ccvsc01.org) - En cas d'urgence : 06 21 31 37 50

Coût moyen d'une journée enfant le mercredi en 2025 (48 €)

